

LE P'TIT CURIEUX



Saint-lucien
accueille ses nouveaux
arrivants



La Berce du Caucase



Les Journées
de la Culture

Volume 7
Édition automne 2015



RÉUSSIR
p.2



MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN



Le mot du coordonnateur



**Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} décembre 2015.
Merci !**

Collaborateurs :

François Bernard
819-397-4616

Ghislaine B Lampron
819-397-5664

Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964

David Gauthier
819-397-2603

Bonjour à chacun de vous,

Qui n'a pas rêvé ou ne rêve pas de réussir sa vie ou encore dans la vie. Faisons-nous la différence et lequel est le plus important. Pour moi réussir sa vie n'est sûrement pas incompatible avec réussir dans la vie, je crois même que les deux doivent être liés et faire partie de nos désirs les plus importants.

Au cours des prochains numéros, je vous partagerai différents concepts auxquels je crois et que j'ai observé chez les gens qui ont réussi autant dans leur vie que leur carrière. Ces concepts sont simples et si vous les appliquez d'abord dans votre vie de tous les jours vous verrez qu'ils fonctionnent.

Le premier de ces facteurs est l'attitude.

On ne peut réussir si on a pas la bonne attitude face à tout ce qui nous arrive dans la vie. Il faut arrêter de regarder ce que l'on n'a pas et voir et apprécier ce que l'on est et ce que l'on a.

En fait, la réussite commence par soi. **Pour réussir, il faut d'abord devenir une réussite**

Je dis souvent en me regardant dans le miroir le matin que j'ai intérêt à tomber en amour avec la personne que je vois car de toute façon, je suis pris pour vivre le restant de mes jours avec lui. C'est impossible que je sois une défaite, je peux éprouver des revers à l'occasion, mais ce que je suis en commençant par mon corps et mon intelligence est une réussite en soi.

Face à n'importe quelle situation, il faut trouver le côté positif à ce qui nous arrive. Si aujourd'hui il pleut, je ne peux rien y changer mais j'ai le choix entre 2 choses :

- Je peux maugréer contre la température ou je peux adapter mes activités à celle-ci et me dire que pour l'environnement la pluie est importante. Ça va me donner un plus beau gazon etc.
- Si j'ai une attitude positive face à la vie, automatiquement peu à peu les gens qui m'entourent vont aussi me transmettre des choses positives.

C'est la même chose face à mon travail. Si je dis des choses négatives de mes collègues et des tâches que j'ai à accomplir, comment pourrais-je me réaliser dans mon travail et l'aimer. Il ne faut pas oublier que j'ai le tiers de mon temps à y consacrer.

Si on commençait dès demain matin à se dire bonjour et à sourire à son miroir.

François Bernard
Coordonnateur



Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Administration

Il y a eu rencontre avec le député fédéral François Choquette pour échanger sur les différents enjeux de la municipalité pour la prochaine année. Une représentation de la municipalité au golf de la MRC de Drummond au bénéfice des petits déjeuners a été également réalisée. Au niveau de la rénovation du centre communautaire, les travaux extérieurs ont été complétés ainsi que la majorité des travaux intérieurs. Des contrats pour la rénovation du centre communautaire ont été octroyés (peinture, système technique (son, éclairage). L'octroi pour la réfection de la toiture de la mairie a été octroyé. Des travaux d'élagage d'arbres au niveau des terrains municipaux ont été réalisés.

Voirie

Des contrats pour l'entretien des bornes incendies ont été octroyés. Le nettoyage des fossés dans le domaine de la Seigneurie a été réalisé. La réparation de la virée dans le domaine de la Réserve a été réalisée ainsi que l'implantation d'une lumière de rue.

Hygiène du milieu

La régie du Bas-Saint-François a octroyé, à la suite d'un appel d'offre, le contrat de traitement organique à la firme Scotts Canada Ltée FAS FAFARD ET FRÈRES pour une période de cinq ans.

Loisirs

Nous sommes actuellement en analyse pour étudier la possibilité d'adhérer à une entente avec la ville de Drummondville pour accéder aux loisirs de la ville au prix des citoyens de Drummondville.

Au niveau des loisirs, la municipalité est en démarche pour créer un organisme à but non lucratif afin de lui permettre de réaliser un festival de la canneberge.

J'invite les citoyens et citoyennes à assister aux assemblées du Conseil municipal afin d'être mieux informés sur les différents enjeux de la municipalité.

Suzanne Pinard Lebeau,

Mairesse



LA BERCE DU CAUCASE

Effets sur la santé

Le contact avec la sève de la plante est indolore, mais les toxines qu'elle contient peuvent produire des dermatites jusqu'à 48 heures après l'exposition. Après la guérison des plaies, des taches brunes ou blanches peuvent persister pendant quelques années et peuvent demeurer sensibles à la lumière. Il est très important de freiner sa dispersion et d'y être exposé.



Arrachage manuel ou mécanique :

Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteur non absorbants (pantalons longs, manches longues et gants à manchons longs);

- Enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers;
- Protéger tout le visage (visière);
- Préférer l'utilisation d'un couteau ou d'une pelle ronde pour couper les tiges et les racines;
- Laver les outils en contact avec la sève de la plante.

D'une manière générale, pour se débarrasser des plantes coupées, il faut les sécher en les plaçant dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil pendant un minimum d'une semaine et disposés dans le bac à ordure.



Ne pas confondre avec la berce laineuse qui est non toxique et qui ressemble beaucoup à la berce du Caucase.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du MDDELCC au
www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/



Alain Turcotte
Inspecteur municipal

Bur. : 819-850-1678
Cell. : 819-388-4679



PRÉVENTION INCENDIE

RECENSEMENT SUR LE TERRITOIRE

Votre Service de prévention aimerait faire un recensement pour pouvoir alimenter le logiciel de prévention et d'intervention incendie.

La procédure pour ce recensement est fort simple, vous pouvez, via téléphone, communiquer au 819 848-2321, poste 116 et laissez le message. Vous pouvez également envoyer un message au préventionniste (prevention.incendie@saintfelixdekingsey.ca) avec les informations suivantes :

DANS VOTRE RÉSIDENCE:

- 🔥 Nombre de personne avec oxygène.
- 🔥 Nombre de personne à mobilité réduite.
- 🔥 Garderie.
- 🔥 Utilisation de propane pour chauffage ou appareil domestique (cuisinière, chauffe eau et etc.). Indiquer où le réservoir est situé sur le terrain.
- 🔥 Tout autre information que vous jugez importante.

Ce recensement est pour votre sécurité et aussi faciliter les interventions nécessaires à votre domicile.



INCENDIE DE SÉCHEUSE

Eh oui! les temps froids sont à nos portes et la corde à linge sera en vacances. Nos sécheuses reprendront donc du service.

Plusieurs feux de résidences sont causés par un mauvais entretien des sécheuses. Voici donc quelques conseils pour la prévention.



Est-ce que vous avez pensé à l'entretien de votre sécheuse?

Le nettoyage des tuyaux flexibles et rigides situés à l'arrière de votre sécheuse aidera à ce que la chaleur ne s'accumule pas dans la sécheuse. La méthode de nettoyage est d'enlever les tuyaux et de prendre l'aspirateur.

Est-ce que vous saviez que les feuilles d'assouplissants créent une fine couche dans votre filtre de sécheuse?

Ce qui empêche la chaleur de sortir à l'extérieur et fait monter la température de votre sécheuse - donc un autre risque d'incendie.

Voici un petit test pour voir si votre filtre de sécheuse évacue bien l'air chaud à l'extérieur.

Test :

1- Verser un peu d'eau (environ ½ tasse).

2- Regarder si l'eau s'écoule rapidement.

Si vous remarquez que l'eau cherche à rester dans le filtre, cela signifie que vous devrez nettoyer votre filtre à l'eau tiède et savonneuse. Le laisser sécher avant de le remettre à sa position. **En prévention, nettoyez votre filtre une fois par mois**

Avez-vous pensé au clapet antiretour situé à l'extérieur?

Le clapet antiretour aide l'évacuation de la chaleur et empêche l'air froid d'entrer dans la maison. Il empêche aussi les animaux d'entrer ou faire leur nid, d'où l'importance de bien s'assurer de son bon fonctionnement et qu'il ne soit pas obstrué.

Pour toute question, votre préventionniste se fera un plaisir de vous répondre.



Joel Perron

Préventionniste

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Séance ordinaire – 6 juillet 2015

-Rencontre M. François Choquette : Info à l'effet que les membres du conseil rencontreront le député fédéral le 18 août prochain.

-Tournoi de golf - MRC Drummond : Résolu de permettre l'inscription de deux représentants pour le souper au tournoi de golf qui se tiendra le 20 août 2015 au coût de 40\$/personne.

-Système de ventilation – Centre communautaire : Résolu d'autoriser le remplacement des tuyaux de

Nouvelles du conseil municipal (suite)

ventilation sur la façade du centre par des tuyaux rigides et isolés avant le recouvrement extérieur.

-Transfert budgétaires : Résolu d'approuver les transferts budgétaires proposés afin de permettre de compléter en totalité des projets tels que le stationnement à la mairie (7,525\$), le transfert au DEL de notre éclairage public (4,000\$) et d'équilibrer d'autres postes budgétaires. Mme Bourgeois enregistre sa dissidence.

-Réserve d'eau – entretien d'hiver : Résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à conclure les ententes et ainsi permettre à Mme la mairesse ainsi que la directrice générale/sec.-très. de signer les documents nécessaires pour la conclusion de ces dites ententes, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.

-Rang Therrien – Acquisition de terrain : Résolu d'accepter la proposition de Mme Pierrette Morin pour l'acquisition d'une parcelle de terrain au coût de 6,480.31\$ afin de permettre le déplacement du Rang Therrien et de garantir qu'un accès à la grange sera fonctionnel suite aux travaux.

-Seigneurie – Nettoyage de fossés (rue Du Parc – rue Seigneurie) : Résolu d'effectuer du nettoyage de fossés sur une distance d'environ 90 mètres par Normand Messier au coût de 110\$ + taxes/heure. Également résolu que les travaux précis seront sous la supervision de l'inspecteur.

-Réserve – Réparation virée (membrane, rechargeement) : Résolu de corriger la virée à la Réserve par la pose d'une membrane et du rechargeement de pierre d'une épaisseur d'environ 6 pouces par J.-Noel Francoeur Inc au coût de 18.99\$ + taxes/la tonne métrique. Également résolu que les travaux précis seront sous la supervision de l'inspecteur.

-Réserve – Lumière de rue : Résolu d'autoriser l'acquisition et l'installation d'une lumière de rue à la Réserve au coût de 534\$ + taxes. Également résolu que les travaux précis seront sous la supervision de l'inspecteur.

-Fournisseur – Éclairage transfert au DEL : Résolu d'effectuer le transfert de nos luminaires de rue au DEL par AJL Électrique Inc au coût de 390\$ + taxes.

Également résolu que les travaux doivent être planifiés avec M. Alain Turcotte, inspecteur.

-Contrat – Service traitement matières organiques (compost) : Résolu d'octroyer à Scotts Canada Ltée FAS Fafard et Frères le traitement des matières organiques pour une période de 5 ans au coût de 60.20\$/la tonne métrique pour 2015 et 2016 et pour les années subséquentes, le prix sera majoré annuellement de la valeur de l'indice des prix à la consommation.

-Contrat – Service ordure, recyclage et compostage : Résolu d'accepter l'offre présentée de la Régie des gestion des matières résiduelles du Bas Saint-François incluant la cueillette des matières putrescibles pour l'année 2015 au montant de 90,950\$ pour 913 unités et selon les coûts déterminés pour les années subséquentes. Également résolu de nommer Mme la Mairesse ainsi que la directrice générale/sec.trés. comme signataires de l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.

-Renouvellement – Entente SPAD : Résolu d'accepter l'offre présentée de la SPAD au coût de 2.35\$/par habitant plus taxes pour une période de 3 ans. Également résolu de nommer Mme la

Mairesse et la directrice générale/sec.trés. comme signataires de l'entente pour et nom de la Municipalité de Saint-Lucien.

-Demande CPTAQ – Ferme Porcalef Inc. : Résolu d'appuyer la demande de Ferme Porcalef Inc auprès de la CPTAQ pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie de terrain d'une superficie de 1.8 hectares afin d'y augmenter le rendement agricole.

-OBNL – Festival de la canneberge : Résolu de repousser la tenue du Festival de la canneberge à l'automne 2016 et de mandater la Firme Lavery pour l'établissement de cet OPNL concernant la tenue du Festival de la canneberge à Saint-Lucien.

-Nouveaux arrivants : Résolu d'autoriser les dépenses pour la tenue d'une réception afin d'accueillir nos nouveaux arrivants, laquelle se tiendra le 4 octobre prochain, au centre communautaire, le tout respectant le budget prévu de 1,000\$.

-Clôture terrain de balle – retrait : Résolu de retirer une partie de clôture de l'ancien terrain de balle pour une raison de sécurité.

Séance ordinaire – 8 août 2015

-Mairie – Cour : Résolu d'octroyer l'excavation, le rechargement et le pavage de l'ensemble de la cour de mairie à Pavage Veilleux (1990) Inc au montant de 19,078.10\$ plus taxes, le tout selon la soumission déposée. Mme Diane Bourgeois enregistre sa dissidence.

-Élagage d'arbres – Terrains municipaux : Résolu d'octroyer l'émondage et l'abattage d'arbres proposé par Émondage Thibeault au coût d'environ 4,600\$ plus taxes.

-Rencontre M. François Choquette – 18 août 2015 : Information à l'effet que les membres du conseil rencontreront notre député fédéral et une Médical, sera effectuée au cours de la journée.

-Rang Therrien – Acquisition de terrain : a) Description technique : Résolu de faire produire une description technique du terrain à acquérir sur le Rang Therrien par la Firme Martin Paradis, arpenteur, au coût de 850\$ plus taxes; **b) Contrat d'achat :** Résolu que le contrat d'acquisition du terrain sur le Rang Therrien soit effectué par Claude Matte, notaire, au coût de 675\$ plus taxes.

-Annulation de constat : Résolu de permettre l'annulation du constat (l'émission à un propriétaire plutôt qu'au locataire) afin de permettre l'émission au bon contrevenant.

-Présentoir – Pont Gagnon : Résolu qu'après l'approbation de la Municipalité de Ste-Séraphine d'octroyer à Lettrage Lambert Enseignes la réalisation de l'affiche de l'histoire du Pont Gagnon au coût de 4,950\$ plus taxes.

-Octroi – Ponceau Route des Rivières : Résolu d'octroyer le remplacement d'un ponceau sur la Route des Rivières à J. Noel Francoeur Inc au coût de 41,390.65\$ plus taxes.

-Octroi – Confection Plan et Devis – Travaux 2016 : Item reporté.

-Demande CPTAQ – Municipalité Saint-Lucien (réf. Exclusion 5052, 4^{ème} Rang) : Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien demande à la Municipalité Régionale de Comté de Drummond d'appuyer les démarches dans le cadre d'une demande d'exclusion à être présentée à la CPTAQ visant à soustraire le lot 25-1 dans 5^{ème} Rang du Canton de Simpson à la zone agricole, soit d'une superficie de trente et un mille neuf cent soixante-neuf mètres carrés (31,969 mètres carrés) afin de permettre un projet industriel de transformation du chanvre à des fins médicales sur ledit lot où sont exercées présentement des activités agricoles de culture du chanvre à des fins médicales.

Séance ordinaire – 8 septembre 2015

-Système technique (son et éclairage): Résolu d'autoriser l'acquisition d'une tablette électronique afin de compléter le projet du système technique (son et éclairage) au coût d'environ 400\$ plus taxes.

-Rénovation du centre – stores : Résolu d'octroyer la confection de nouveaux stores pour le centre communautaire selon l'offre déposée, à Store Victo Inc au coût de 2,000.00\$ plus taxes.

-Rénovation du centre – rideaux : Résolu d'octroyer la confection de nouveaux rideaux pour le centre communautaire selon l'offre déposée, à Décor Quatre Temps au coût de 1,871.00\$ plus taxes.

-Électro-ménagers : Résolu d'acquérir une nouvelle cuisinière et un nouveau frigidaire pour un budget d'environ 1,500.00\$.

-Assemblée générale – FQM : Résolu que M. François Bernard, maire suppléant, soit autorisé à voter lors de l'assemblée générale de la FQM en remplacement de Madame la Mairesse qui ne peut assister au congrès 2015.

-Transferts budgétaires : Résolu d'approuver les transferts proposés afin de permettre l'équilibration de certains postes suite aux projets complétés (subvention amélioration du réseau routier, centre communautaire).

-Wi-Fi : Résolu d'autoriser la direction à prendre les dispositions pour que le Wi-Fi soit accessible au centre communautaire ainsi qu'à l'extérieur.

-Rang Therrien – bûchage : Résolu d'utiliser les services d'Élagage Drummond pour la coupe de bois au coût évalué à 3,250.00\$ plus taxes, aussitôt que l'acquisition du terrain sera confirmée afin de permettre immédiatement la préparation pour la correction du Rang Therrien suite au glissement de terrain.

-Avis de motion - Prévention incendie : Avis de motion est donné afin de modifier le règlement 2011-025 pour améliorer son application.

-Inauguration Pont Gagnon : Résolu de proposer à la municipalité de Sainte-Séraphine d'inviter : Conseil Saint-Lucien et Sainte-Séraphine, député provincial, MTQ, photographes, population, journalistes, médias télévisés. Proposé que les maires et le député puissent prendre la parole lors de cet événement.

-Travaux TECQ 2016 – plans et devis : Résolu d'octroyer à WSP la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux ainsi que le contrôle pour les travaux planifiés au programme TECQ pour l'année 2016 afin de permettre la demande d'appels d'offres en début de l'année, le tout selon l'offre proposée au montant de 17,840.15\$ taxes incluses.

Résolution d'appui à la municipalité de Restigouche Partie sud-est et à la démarche commune des municipalités qui réclament une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection : Résolu à l'unanimité que soit soumise à l'assemblée générale annuelle 2015 de la Fédération Québécoise des Municipalités, une résolution d'appui envers la Municipalité de Restigouche sud-est ainsi qu'envers toutes les municipalités ayant résolues par le biais d'une requête commune de demander au ministre Heurtel une dérogation au RPEP.

-Rencontre – Dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection : Résolu que Mme la Mairesse ainsi que Mmes Diane Bourgeois et Ghislaine B. Lampron nous représentent lors d'une rencontre avec MDDELCC à la Municipalité de Saint-Bonaventure, le 12 septembre prochain, concernant une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

-Dossiers sablières – relevés : Résolu de mandater la BluMétric Environnement Inc d'effectuer un relevé déterminant le matériel retiré d'une sablière (4,500\$ par site).



Vie paroissiale/la fabrique

Paroisse Saint-Luc (comité de Saint-Lucien)

Par Robert Richard, curé



Une nouvelle année pastorale commence. Malgré sa pauvreté de moyens, notre Église se veut encore et toujours au service des questions de sens et de la quête d'espérance des hommes et des femmes de notre temps. Plusieurs activités sont déjà au programme. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Nous sommes aussi ouverts à vos suggestions. Merci au journal *Le P'tit curieux* de nous permettre de vous tenir informés de la vie ecclésiale d'ici.

Bonne année 2015-2016, et que Dieu vous bénisse et vous garde!

À METTRE À VOTRE AGENDA :

- Causerie sur la foi catholique** : mardi 22 septembre, 19h à 20h30, au sous-sol de l'église de St-Cyrille. Thème : « **Dieu a-t-il vraiment créé le monde tel que nous le décrit la Bible au livre de la Genèse ?** » Personne ressource : Robert Richard, prêtre, bachelier et détenteur d'une maîtrise en théologie. Aperçu de la causerie : *Dans les*

médias on affirme parfois que les catholiques sont créationnistes et donc qu'ils rejettent la théorie scientifique de l'évolution des espèces. À l'inverse, des catholiques ont le sentiment d'avoir été bernés pour s'être fait dire dans leur enfance que Dieu aurait créé l'humanité en sept jours et à partir d'un seul couple, Adam et Ève. Qu'est-ce qui est vrai dans tout ça, et comment est-ce vrai ? Que dit vraiment l'Église à ce sujet ? En quoi le récit de la création dans la Bible peut-il nourrir la foi des chrétiens et des chrétiennes aujourd'hui ? Bienvenue à toutes les personnes intéressées. Activité gratuite.

- **Fête paroissiale de Saint-Luc :** cette année, la fête aura lieu à St-Félix-de-Kingsey, le dimanche 18 octobre. Programme : 10h, messe à l'église présidée par notre évêque, Mgr André Gazaille, dîner à la salle Eugène-Caillé, le tout suivi d'une animation. L'activité se terminera à 15h. Billets pour le dîner et l'animation : 20\$ par adultes, 10\$ pour les 7 à 11 ans, gratuit pour les 6 ans et moins, disponibles au presbytère et auprès des marguilliers.
- **Commémoration des défunts de l'année :** dimanche 1^{er} novembre, dans le cadre de la messe de 11h à l'église de St-Lucien.

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT (CGA OU DÎME) :

Vous devriez avoir reçu par le courrier une enveloppe à ce sujet. Sinon, veuillez communiquer avec nous sans tarder. Pour la communauté de St-Lucien, la situation est particulière cette année, c'est pourquoi nous vous prions de porter attention au message spécial que vous retrouverez dans l'enveloppe et qui paraît également dans ce numéro du *P'tit Curieux*. Nous rappelons que tout don est important, quel qu'il soit, qu'il est admissible à un reçu d'impôt et qu'il peut être fait en un ou deux versements.

VOUS DÉSIREZ VOUS MARIER À L'ÉGLISE EN 2015...

Vous devez vous inscrire au moins 10 mois à l'avance, ceci afin de vous permettre de vivre les différentes étapes conduisant à cette célébration. Une préparation au mariage est une de ses étapes et elle est obligatoire. Pour réserver une date et pour plus d'information, contacter le curé au 397-2344.

NOUVEL HORAIRE DU BUREAU DU PRESBYTÈRE

Jusqu'ici, notre bureau central (presbytère de St-Cyrille) était ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 11h30. Devant le jeu d'achalandage le vendredi et compte tenu de la disponibilité de nos bénévoles préposées à l'accueil, nous avons pensé procéder autrement. Voici donc ce nouvel horaire :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	9h à 11h30	9h à 11h30	9h à 11h30	9h à 11h30	Fermé
PM	13h30 à 16h	vert sur rendez-vous	Ouvert sur rendez-vous (presbytère de St-Félix)	Fermé	Fermé

N.B. Le bureau est fermé lors des jours fériés.

DES DONS EN VOTRE MÉMOIRE À VOTRE PAROISSE : POURQUOI PAS?

Pour soutenir votre église, vous pouvez demander à votre famille qu'à votre décès des dons soient faits à la paroisse St-Luc en guise de témoignage de sympathies. Nous disposons d'un formulaire personnalisable sur lequel il est possible de préciser à quelle église vous désirez que votre don s'applique. Pour plus d'infos, contactez-nous au 397-2344.

LE FEUILLET PAROISSIAL ACCESSIBLE EN LIGNE

Pour connaître l'horaire des célébrations, ainsi que les nouvelles de la communauté chrétienne de St-Lucien et des autres communautés de la paroisse Saint-Luc, il est possible d'accéder au Feuillet paroissial à l'adresse suivante: www.journaltraitdunion.com. Vous cliquez sur Accueil, et ensuite sur Feuillet paroissial (à gauche, en haut de la page).



Notre église est en péril : que voulons-nous faire?

Bonjour,

Nous avons été élus pour représenter la communauté de St-Lucien. C'est à ce titre que nous nous adressons à vous aujourd'hui. Nous sommes au bord de la faillite. Que voulons-nous faire avec notre église? C'est une question que nous devons nous poser dès aujourd'hui.

Depuis quelques années, notre communauté accuse un **déficit annuel de 10 000\$**. Il faut savoir qu'un minimum de 25 000\$ est nécessaire annuellement pour le maintien de notre église. Actuellement, il nous reste une maigre réserve de 10 157\$. Au rythme où vont les choses, elle sera à sec sous peu. Faute de fonds suffisants, nous devrons envisager de fermer notre église et de la mettre en vente, tout en considérant qu'il nous faudrait prévoir une somme d'environ 25 000\$ pour sa démolition.

Tout compte fait, nous sommes au bout du rouleau. La balle est dans votre camp.

La CGA des dernières années n'a guère dépassé les 15 000\$ en additionnant les activités de financement comme le Bingo, l'encan et un spectacle à l'occasion, qui demandent quand même assez d'énergie de nos bénévoles, toujours les mêmes, en passant. La majorité des citoyens paie des taxes municipales et des taxes scolaires. Qu'en est-il de la dîme, qui est une taxe paroissiale?

Voici quelques chiffres :

- nous envoyons ici à St-Lucien par courrier 725 formulaires de demandes de contribution pour l'entretien de l'église et le bon fonctionnement des services religieux et de la pastorale. Nous ne recevons en moyenne qu'une centaine de réponses.
- Donc, nous pouvons voir que la moyenne des dons est d'environ 125\$; des 50\$, 100\$, et 200\$ (somme suggérée pour chaque famille de la paroisse); quelques-uns enfin qui dépassent la suggestion.

En résumé, pour arriver à couvrir nos dépenses, il faudrait que la CGA atteigne au moins 25 000\$ par année.

Faisons un petit calcul rapide; supposons que chacune des familles contribuerait à 50\$ (1\$ par semaine) $700 \times 50 = 35\,000\$$. Nous dépasserions nos objectifs et nous pourrions même envisager des travaux de rénovation comme la peinture intérieure, etc.

Nous ne pourrons pas être à la remorque des autres communautés de la Paroisse St-Luc.

Avez-vous des suggestions? Êtes-vous prêts à relever le défi?

Vous voulez que l'église de St-Lucien reste en vie? Il serait impératif et salutaire que chaque famille contribue pour au moins 50\$ annuellement, ce qui ne représente pas une somme exorbitante. Pensons seulement que notre église a été construite et maintenue par des gens d'ici qui avaient des moyens beaucoup plus modestes que les nôtres. Et prenons conscience que l'église de St-Lucien est un lieu unique, qui dit quelque chose de notre identité et de notre histoire.

Voici quelques statistiques extraits des procès-verbaux de la Fabrique St-Luc de 2010 à 2014

	Revenus	Dépenses	Déficit
Février 2011	25 930,76 \$	31 524,30 \$	(5 593,54) \$
Février 2012	22 117,53 \$	28 211,31 \$	(6 093,78) \$
Mars 2013	24 038,44 \$	28 252,12 \$	(4 213,68) \$
Février 2014	24 556,00 \$	33 592,00 \$	(9 035,00) \$

Vous désirez faire un don pour l'église de St-Lucien? Veuillez faire votre chèque à l'ordre de la **Fabrique de la Paroisse St-Luc, communauté de St-Lucien**, et l'acheminer au 5250, rang 7, St-Lucien, J0C 1N0. Un reçu pour fins d'impôts vous sera émis sur demande.

Vous avez des commentaires ou des suggestions à formuler? Veuillez me les communiquer.
Richard Lebeau, marguillier de la Fabrique de la Paroisse Saint-Luc, (819-397-4211).
et Gilles Bouchard, secrétaire. Communauté de St-Lucien.

Nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration.

P.S. Nous prévoyons une réunion des paroissiens de la communauté de St-Lucien très bientôt. Nous comptons sur vous tous.

La FADOQ Saint-Lucien



Bonjour chers membres du club Fadoq Or et Argent de St-Lucien.

Déjà la fin de l'été. Nous espérons que vous avez fait le plein d'énergie et que vous êtes prêts à participer à nos activités. De notre côté, nous nous préparons à redémarrer notre saison 2015-2016. D'ici quelques jours les directeurs de la Fadoq St-Lucien vous rencontreront pour le renouvellement de votre carte de membre au coût de 25\$, si elle est échue. Je vous rappelle que si vous avez 50 ans et plus vous pouvez devenir membre et ainsi profiter de rabais intéressants dans une foule de commerces ainsi qu'à quelques-unes de nos activités.

La FADOQ est un mouvement sans but lucratif toujours à la défense des droits des Aînés auprès des instances gouvernementales et du bien-être des Aînés. En adhérant au mouvement vous avez accès aux rabais accordés par nos partenaires.

Voici un aperçu de la programmation annuelle :

- La danse le 4e samedi du mois, de septembre à mai inclusivement, avec un nouvel orchestre, le Duo Clip composé de Lise Poirier et de Claude Labonté.
- Le baseball-poche le mercredi à 14h. de la mi-septembre à la fin du mois d'avril;
- Le souper des fêtes le 2e samedi de décembre avec danse;
- Le dîner St-Valentin à la mi-février (date à confirmer) au restaurant;
- Le bingo annuel au mois de mars (date à confirmer);
- Le dîner cabane à sucre vers la fin du mois de Mars (date à confirmer);
- L'assemblée générale annuelle au mois d'avril;
- Le souper de la fête des mères et des pères au mois de mai, au restaurant;

Membres et non- membres sont tous bienvenus à ces activités.

À noter aussi que les membres bénéficient de prix réduits lors de certaines activités du club.

Il y a beaucoup d'autres rabais accordés. Veuillez vous diriger sur le site <http://www.fadoq-cdq.ca> pour avoir tous les renseignements nécessaires.

En adhérant auprès du Club FADOQ de Saint-Lucien, vous pouvez profiter des activités et des avantages de ce club.

Membres du conseil d'administration 2015

Gilles Bouchard président, Simone Houle vice-présidente, Ghislaine B. Lampron secrétaire, Daniel Gaudet trésorier et Richard Lebeau, Yvonne Côté et Michel Francoeur, directeurs.

Pour information, billet ou carte de membre:

Gilles Bouchard président (819) 397-2893

Ghislaine B. Lampron sec. (819) 397-5664

Daniel Gaudet trés (819) 397-5434

Voici une raison de plus de devenir membre de La FADOQ.

Le nombre de membres est en progression. Il est passé de 290 000 à 333 000 membres. Même phénomène au niveau régional, de 17 300 à 19 400 en six mois à peine.

Et puis le provincial s'est engagé dans une lutte humanitaire nationale, **le contrat social** qui doit nous interPELLER compte tenu du contexte et de ce qui se dessine pour les prochaines années pour les aînés

Quatre principes d'une qualité de vie adéquate.

1. Santé. Les aînés ont des besoins spécifiques qui sont propres au vieillissement et à ses conséquences. Le vieillissement n'est pas une maladie, c'est une étape de la vie qui passe et à laquelle personne n'échappe. Les aînés doivent pouvoir avoir accès à un éventail de soins, allant du spécialisé au général, de courte ou de longue durée, en établissant la priorité aux soins à domicile et aux ressources nécessaires aux proches aidants.

2. Bien-être. Assurons-nous, en tant que société disposant de suffisamment de richesse et de ressources, que le vieillissement ne devienne pas synonyme d'appauvrissement, d'itinérance, de malnutrition, d'isolement ou de solitude. Assurer à toutes les personnes de plus de 50 ans les moyens de se loger adéquatement, de se nourrir correctement, de s'habiller convenablement, de s'amuser et se divertir suffisamment aura des répercussions positives pour toute la société.

3. Sécurité. À l'âge où la vigueur et la confiance qui l'accompagne nous ont trop souvent quittées, la vulnérabilité ouvre la porte aux abus de toutes sortes, à la maltraitance, à l'intimidation ou la fraude. La société québécoise, qui se veut égalitaire et solidaire a le devoir de suppléer à l'incapacité de certains ou certaines et d'assurer leur sécurité.

4. Appartenance. Les aînés ont passé beaucoup de temps à parfaire l'expérience, à bonifier les connaissances ou à valider des intuitions. Tisons-en profit. Offrons-nous collectivement le luxe d'entendre nos aînés, demandons-leur de s'exprimer sur les enjeux de l'heure, donnons-leur un rôle plus actif, incluons-les dans les processus de décision. Garantissons-leur une participation active et le droit d'être des citoyens à part entière.



L'Ecole des 2 Rivières

Bonjour,

La rentrée scolaire est déjà passée! Un dîner champêtre a été servi gratuitement aux enfants, le tout bien organisé par le conseil d'établissement et plusieurs parents bénévoles qui ont fait un travail remarquable : Naomie Beaulac, Mélissa B. Gazaille,

Martin Blondin, Marie-Claude Toupin, Karyn Gallant, Julie Gosselin, Steve Desfossés ainsi que quelques jeunes du secondaire. Un grand merci également aux commanditaires : Patio et Terrasse 2000, IGA St-Charles, Station-service Léon Noël, Fromagerie Lemaire, Loisirs St-Lucien, Pauline et Bruno Chauvette, Mélissa Gazaille Beauregard et Isabelle Yergeau. En après-midi, une animation sur le thème de la persévérance, l'esprit d'équipe et l'entraide a grandement intéressé les élèves. Nous voulons remercier les personnes qui se sont impliquées à faire de cette journée une belle réussite : le personnel de l'école, les parents bénévoles et les commanditaires.

La photo scolaire aura lieu le 17 septembre en avant-midi à la salle communautaire. Les élèves du Parenfant (4 ans) seront invités à venir prendre une pose individuelle et de groupe dès 8 h 40 le matin.

L'assemblée générale des parents se tiendra le 16 septembre à 19 heures. Nous vous attendons en grand nombre chers parents ! Nous vous communiquerons le nom des parents qui formeront le nouveau conseil d'établissement dans le journal

de décembre. Cet automne, une campagne de financement de la compagnie Humeur se tiendra à l'école. Chaque famille pourra choisir les produits à vendre parmi une variété offerte par l'entreprise. Nous encourageons la population à supporter les élèves dans cette campagne.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour différents comités : organisation des fêtes et décoration de l'école, bibliothèque (classement des livres chaque semaine, couverture de nouveaux livres), pédiculose (vérification mensuelle des enfants afin d'éviter la propagation) etc... . **Nous souhaiterions également trouver une personne bénévole pour faire le rangement des livres à la bibliothèque de l'école une fois par semaine.** Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans un de ces comités, n'hésitez pas à nous contacter.

Le site web de l'école accuse un retard de mise à jour. Le tout devrait être à jour au plus tard fin septembre. Merci de votre compréhension!

Une bonne année scolaire à tous les élèves, équipe-école et parents!

Lucie Houle, secrétaire
819-850-1612 poste 0

Le cercle des fermières

Chers lecteurs et lectrices,

La saison estivale tire à sa fin, juillet et août sont les deux mois de vacances pour toutes les membres fermières. L'année débute au mois de septembre et nos assemblées ont toujours lieu le deuxième mercredi de chaque mois à dix neuf heures sauf en décembre car nous débutons notre soirée par un souper à dix-huit heures suivi de notre assemblée et une partie récréative et le tout le premier mercredi de décembre.

Il ne faut pas oublier qu'en octobre, plus exactement dimanche le vingt-cinq à treize heures trente aura lieu notre bingo annuel. Plusieurs prix de présence seront tirés au hasard, votre présence en grand nombre sera grandement appréciée.

J'aimerais remercier Mme Hélène Côté pour le beau travail accompli à titre de présidente durant deux années consécutives c'est à dire 2013-2014 et 2014-2015. Ce sera difficile de te succéder. Heureusement, tu seras encore avec nous comme membre active; merci Hélène.

Je dois vous dire que je n'ai pas écrit d'article dans le P'tit Curieux depuis deux ans car j'avais une très bonne remplaçante en la responsable du comité communication Mme Caroline Rocheleau Houle, merci beaucoup pour ton beau travail Caroline.

En terminant, si vous êtes intéressé à vous joindre à nous, ce sera avec un grand plaisir que l'on vous accueillera. En attendant, je souhaite à toutes nos membres, une année enrichissante et intéressante en continuant de perpétuer la tradition et le patrimoine de nos ancêtres.

Voici votre nouveau conseil d'administration

Solange Lampron	Comité Dossiers
Annette Houde	Comité Arts Textiles
Josée Pigeon	Secrétaire
Simone Houle	Présidente

Au plaisir,
Simone Houle, présidente



Bonjour à tous,

Je voudrais remercier, au nom des membres du comité de Loisirs OTJ St-Lucien, tous les bénévoles qui ont donné de leur temps lors de la fête nationale en juin dernier. C'est grâce à vous si cette journée fut un succès.



Pour ceux qui désirent se mettre en forme ou le demeurer, nous débutterons un cours de **Cardio Tonus** mardi le 22 septembre prochain de 18heures 30 à 19heures 30. Le coût sera de 25.00\$ pour les étudiants et de 50.00\$ pour les adultes pour une session de 10 semaines. Nous offrons aussi un service de garderie sur place à compter du 6 octobre. Il est à noter que le cours du **22 septembre est gratuit**. Pour toutes informations ou pour vous inscrire communiquez avec Maryse Joyal au 819-397-4259 ou Diane Lassonde au 819-397-4616

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Si vous désirez vous joindre à nous n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Diane Lassonde, présidente

Les Journées de la Culture



LES JOURNÉES DE LA CULTURE À SAINT-LUCIEN

Dans le cadre des Journées de la Culture au Québec du 25 au 27 septembre prochain, deux activités gratuites auront lieu sur notre territoire.



MOSAÏQUE COLLECTIVE

Visitez l'atelier de l'artiste mosaïste et participez à la réalisation d'une mosaïque collective guidé par l'artisan Christian Parenteau.

Horaire :

25 -26 et 27 septembre de 13h à 17h

Lieu :

Atelier de Christian Parenteau
230 rue David, Saint-Lucien



TABLEAU-VITRAIL, CHANSON ET NATURE

Venez savourer la complicité de deux artistes, Sylvie Savoie et Luc LeClerc, dans leurs ateliers respectifs. Ils vous feront découvrir une œuvre monumentale en cours de réalisation : une verrière d'une envergure de plus de vingt pieds. Sans oublier leurs duos uniques (tableaux-vitrail) qui intègrent une œuvre peinte à un vitrail de façon plus qu'originale. La lumière est donc au rendez-vous avec des tableaux de nature sur fond d'abstraction, des vitraux à saveur exclusive, de la fusion de verre et des bijoux de verre dichroïque. De plus, en tant que nouvel auteur-compositeur-interprète, l'artiste Luc LeClerc pourrait bien vous surprendre par sa voix vibrante et ses chansons à textes.

Horaire :

26 et 27 septembre de 13h à 17h

Lieu :

À L'ÉCART, Atelier-Galerie
181 rue de la Seigneurie
Saint-Lucien



Bonjour à tous,

Après de longues et belles soirées autour d'un feu en relaxant avec des amis durant la période estivale vient le temps pour tous les membres de notre communauté de fraterniser et de s'entraider dans le bénévolat.

C'est ainsi que nous vous rappelons que notre **Guignolée** en fera partie cette année, c'est-à-dire le 29 novembre prochain. L'équipe de la guignolée vous apprécie et compte sur chacun de vous tant comme bénévole que comme généreux donateur.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Denise Mercier, Responsable
819-397-4327

Les petites annonces

À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

Maison à vendre avec sous-sol

Et terrain clôturé

575 rue Verrier

Domaine Lemire

Téléphone : 819-397-5782

Garderie Stéphanie Lampron

5605 7^{ième} rang

2 places disponibles

819-397-4144

ANNIVERSAIRES :

Octobre :

03-Denis Forest
04- Thérèse Cusson Lebeau
18- Bernadette Lebeau
25- France Émond
27- Anette Houde
28- Colette Cusson Lampron

Novembre :

03- Daniel Lemaire
06- Jean-Pierre Pellerin
08- Paul Émile Talbot
14- Rachel Parenteau
16- Claudette Cuerrier
19- Solange Lampron
27- Jean-Pierre Desrochers

ANNIVERSAIRES :

Décembre :

04- Gaétan St-Sauveur
04- Tom Valenta
06- Suzanne P. Lebeau
09- Bibianne Thériault
10- Pauline Beauregard
10- Normand Bédard
14- Gaétan Joyal
17- Andrée Parenteau Gendron
19- Gisèle Champagne
25- Stéphanie Lampron



BIENVENUE!

Vous découvrirez ce lieu paisible et sécuritaire au fil du temps ainsi que les différents services offerts par la municipalité et les commerces qui s'y trouvent



RÉCEPTION POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS Du 1^{er} juillet 2014 à juin 2015

Une réception sera organisée pour les nouveaux résidents de notre municipalité afin de nous permettre de les accueillir chez nous et favoriser leur intégration avec la population et nos organismes.

En mon nom et au nom des membres du conseil municipal, j'invite toute la population à venir se joindre à nous pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux luciennois et luciennoises.

4 octobre 2015 Centre communautaire Saint-Lucien

10h30 Accueil

11h00 Présentation des nouveaux arrivants

11h30 Mot des présidents (es) des organismes communautaires

12h00 Dîner communautaire (buffet chaud et froid)

Le dîner est gratuit pour les nouveaux arrivants

Prix des billets pour le dîner

12,00\$/adultes et enfants de 11 ans et plus

6,00\$/enfants de 6 à 10 ans

2,00\$/ enfants de 0 à 5 ans

Les billets pour le dîner sont disponibles auprès des personnes suivantes:

François Bernard (819) 397-4616

Ghislaine B. Lampron (819) 397-5664

Dépanneur St-Lucien

Hôtel de ville

Nous vous prions de bien vouloir réserver **avant le 26 septembre 2015**.